

Appel à manifestation d'intérêt Permaculture en cœur de village

16/07/2019

Commune de Mons en Pévèle
230 rue du Moulin
59411 MONS EN PEVELE

OUVERT
POCHECO – 13 rue des roloirs
59510 FOREST SUR MARQUE
Tel : 03 20 61 90 90
Contact : Elodie BIA



OUVERT
BUREAU D'ÉCONOMIE



@photo : fondation patrimoine

Contexte du projet

La permaculture est une méthode globale visant à concevoir des systèmes, notamment agricoles, productifs, autonomes et résilients. Elle s'inspire notamment des écosystèmes naturels, tels que les forêts, et respecte les hommes et la biodiversité.

La ville de Mons en Pévèle s'inspire de cette démarche pour concevoir, modifier et entretenir ses espaces extérieurs. Dans ce contexte, la ville souhaite mettre à disposition d'un porteur de projet des espaces aujourd'hui peu valorisés, afin d'y produire des fruits et des légumes de qualité utilisant des techniques de production sans produit phytosanitaire. Les terres sont mises à disposition sous contrat bail en contrepartie d'une association des habitants à cette démarche. Les échanges avec les habitants peuvent s'organiser de différentes façons, laissé au choix du porteur de projet. Le minimum requis consiste à assurer des animations dans le jardin pédagogique en lien avec l'école.

Le projet

Les parcelles

Le stade : Parcelle de 6000 m², utilisée jusqu'à récemment comme terrain de sport, mais sur laquelle aucun traitement phytosanitaire n'a été réalisé depuis 20 ans. Cette parcelle est située à proximité d'un des principaux axes routiers desservant Mons en Pévèle, d'un parcours de promenade, d'un local municipal occupé par une association et de l'ancienne gare.

Le cimetière : Parcelle de 600 m² à proximité immédiate du cimetière, ayant accueilli pendant plusieurs années un jardin médiéval, entourée d'une haie basse.

Les ormes : Parcelle de 1250 m², en bordure de terres agricoles conventionnelles. Parcelle arborée, très en longueur.

Mode de mise à disposition des terres

Mise à disposition gratuite, en échange de l'animation du jardin pédagogique. Engagement sur 5 ans dans un premier temps pour la parcelle du stade, engagement potentiellement plus long pour les autres espaces mis à disposition.

Les parcelles sont disponibles immédiatement.

Une convention de mise à disposition des terres sera signée par les deux parties avant l'occupation des lieux par le porteur de projet retenu.

Délai

La mise à disposition des terres sera faite dès l'accord et la signature de la convention entre le porteur de projet et la ville de MONS EN PEVELE. Dans la limite des terres disponibles.

Envoi des candidatures

Les porteurs d'intérêt doivent envoyer leur candidature une lettre de motivation ainsi qu'une présentation de leur projet (cf. dossier de présentation pages suivantes) et tout autre document permettant d'apprécier votre projet.

Le dossier est à envoyer à l'adresse suivante :

OUVERT

13 rue des roloirs – 59510 FOREST SUR MARQUE

Contact : Elodie BIA – 03 20 61 90 89

elodie.bia@ouvert.eu

Date limite de réception des candidatures : 31 décembre 2019.

Modalités et critères de sélection

OUVERT se chargera de centraliser les candidatures et de répondre aux premières questions des personnes intéressées.

Les candidatures seront ensuite examinées par un comité de sélection composé de représentants de la mairie de Mons en Pévèle et du bureau d'études OUVERT.

Une réunion de présentation du projet, suivie d'une visite des parcelles concernées sera organisée pour tous les porteurs de projet afin de leur permettre de finaliser leur candidature. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront ensuite invités à présenter leur projet en personne.

Les critères suivants seront utilisés pour l'évaluation :

Volet agricole

La diversité des productions et la durabilité du système seront des critères primordiaux pour la sélection du projet et compteront pour 30% dans l'évaluation du projet.

Volet technico-économique

La durabilité économique et la cohérence technique du projet au regard des contraintes spécifiques liées au contexte, ainsi que l'intérêt pour la démarche de certification en Agriculture Biologique ou autre label compteront pour 40% dans l'évaluation du projet.

Volet environnemental et social

L'ancrage du projet et des porteurs de projet dans le territoire de la Pévèle et l'ouverture vers les Pévélois.es, ainsi que la capacité du porteur de projet à proposer des animations de qualité dans le cadre du jardin pédagogique compteront pour 30% dans l'évaluation.

Candidature à l'appel à projet – MONS EN PEVELE

Le.a candidat.e	
Nom et prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Profession actuelle	<input type="checkbox"/> En formation (si oui, quelle formation ?) <input type="checkbox"/> En activité professionnelle (si oui, quelle profession ?) <input type="checkbox"/> Sans emploi Si en formation ou sans emploi, dernière activité professionnelle exercée :
Titulaire du BPREA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation	
Principales autres expériences	

Le projet	
Description du projet	
Système d'exploitation <i>(préciser le type de culture ou d'élevage le cas échéant)</i>	<input type="checkbox"/> Polyculture <input type="checkbox"/> Elevage <input type="checkbox"/> Maraîchage <input type="checkbox"/> Verger <input type="checkbox"/> Petits fruits <input type="checkbox"/> Plantes aromatiques et médicinales <input type="checkbox"/> Autre
Labels et certifications envisagées	<input type="checkbox"/> Agriculture Biologique <input type="checkbox"/> Nature et progrès <input type="checkbox"/> Demeter <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre
Type de projet	<input type="checkbox"/> Installation <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Diversification
Date d'installation souhaitée	